

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE

LES PRE REQUIS

Aucun

LE PUBLIC

Personnes en reconversion professionnelles, métiers de l'immobilier et de l'expertise bâtiment, architectes, géomètres, maitres d'œuvres.

DUREE

2 jours soit 14 heures

LE COUT DE LA FORMATION

400 € net de taxes. Formation exonérée de tva dans le cadre de la formation

LES SUPPORTS DE FORMATION

Supports de cours en format papier. Études de cas, grilles d'évaluation, normes selon les modules

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, qcm, études de cas.

LE PROGRAMME

Définir le contexte global de la réglementation :

- Connaître la définition du handicap : identifier les différents types de handicaps.
- Les éléments de base de l'intégration : maîtriser le cadre général de l'accessibilité.
- Le contexte législatif et réglementaire.
- Les différents domaines d'application : les ERP (établissements recevant du public) de catégorie 1 à 5.

Le diagnostic d'accessibilité selon les domaines d'investigations :

- Cheminements extérieurs, places de Stationnement
- Accès au(x) bâtiment(s) ou à l'établissement et aux locaux ouverts au public
- Circulations intérieures horizontales, circulations intérieures verticales
- Tapis, escaliers et plans inclinés mécaniques
- Revêtements de sols, murs et plafonds
- Portes, portiques et sas
- Dispositifs d'accueil, équipements et dispositifs de commande
- Sanitaires, éclairage, informations et signalisation
- Établissement recevant du public assis
- Établissement comportant des locaux à sommeil
- Établissements avec douches ou cabines
- Caisse de paiement

LES MOYENS D'ENCADREMENT

QCM, Études de cas, rédaction de rapports.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'accessibilité.
- Sensibiliser les professionnels à la problématique quotidienne de l'intégration des personnes handicapées.
- Connaître les conséquences et principes techniques des textes et savoir gérer les aspects concrets des projets.
- Établir des méthodes d'approche pour la réalisation du diagnostic accessibilité.

TYPE DE VALIDATION

Attestation de formation.

LE PLANNING

Voir planning

LE LIEU DE LA FORMATION

CNFP – Tour Essor – 20^{ème} étage – 14/16 rue Scandicci – 93500 PANTIN

VOS CONTACTS PRIVILEGIÉS

Mr Nicolas PERRET – 01 56 80 12 03 – nicolasperret@cnfpformations.fr